Financement des maisons de 2e étape - assurer un continuum de services en violence conjugale.

L'Alliance des maisons d'hébergement de 2e étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale salue l'annonce de Mme Patty Hajdu, Ministre fédérale de la condition féminine, d'allouer 90 millions aux maisons pour femmes violentées d'ici deux ans. Les 11 maisons de 2nde étape dans 7 régions du Québec réunies au sein de l'Alliance accueillent en moyenne 400 femmes et enfants par an. Ces familles sont hébergées pour une durée maximale d'un an dans des appartements assurant leur sécurité par rapport au conjoint violent. Pour reconstruire leur autonomie sociale, financière, administrative, psychologique dans une vie quotidienne normalisée, ces femmes ont besoin du soutien d'intervenantes spécialisées en violence conjugale. Les enfants actuellement hébergés bénéficient rarement de services adaptés pour comprendre et poursuivre le cours de leur vie suite à l'exposition à la violence conjugale lorsque la mère quitte le conjoint violent. Pour faire offrir les services adéquats dans les 100 logements actuellement disponibles au Québec, les maisons ont besoin d'un financement annuel de 3,100,000$. Actuellement le Ministère de la Santé et des Services Sociaux finance 675,000$, soit 21,5% des besoins. Nos maisons font de la haute voltige pour offrir le soutien adéquat, la bonne volonté des employées et bénévoles est immense mais ne saurait tenir lieu de politique publique.

L'Alliance s'attend à ce que le gouvernement Fédéral attribue des sommes au financement des services psycho-sociaux dans les ressources de 2nde étape du Québec.

L'Alliance s'attend à ce que Québec seconde Ottawa dans cet effort financier; et que le Ministère de la Santé reconnaisse enfin aux victimes de violence conjugale l'accès à un continuum de services psychosociaux pertinents dans leur situation, en assurant le fonctionnement pérenne de nos maisons d'hébergement.

Pour toute information contacter Gaelle Fedida 514.709.7070